



Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

STATIONNEMENT

RUE DE LA GARE (V.C.)

Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT qu'un déménagement va être entrepris rue de la Gare par la société Les Déménageurs-Bretons – Las des Garrigues – 34230 Campagnan, agissant pour le compte d'un riverain domicilié – 17 rue de la Gare – 94200 Ivry-sur-Seine,

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour stationner dans cette voie nécessitent la mise en place de disposition provisoire touchant le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publique,

ARRETE

ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes **rue de la Gare** au droit du n°17 le **14 mai 2024** de **8 heures** jusqu'à **19 heures** :

- **Neutralisation de trois places de stationnement côté impair soit un linéaire de 15 mètres** pour l'installation d'un camion,
- **Maintien du cheminement piéton sur trottoir, géré par hommes trafic.**

ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée du déménagement.

ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M. le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- RATP,
- SEPUR,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Société Les Déménageur-Bretons – Las des Garrigues – 34230 Campagnan.

FAIT EN MAIRIE, LE 07 MAI 2024

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine
Et par délégation
Clément Pecqueux
Adjoint au Maire



PUBLIE SUR Ivry94.fr
LE 07 MAI 2024

Pour extrait certifié conforme
au registre des arrêtés municipaux
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE
Pour le Maire, la Responsable du service
Déplacements Stationnement
Direction Espaces Publics



Nathalie Leberthon